

Projet Régional de l'Enseignement Agricole en Bourgogne Franche Comté

RÉGIONS



Le SEA-UNSA de Bourgogne Franche Comté, seul syndicat représentant les personnels et enseignants de l'enseignement agricole public présent, vous propose un retour sur les principaux enjeux et sur les positions que nous avons défendues.

L'ensemble des acteurs du monde éducatif et agricole (DRAAF, professionnels, Office Régional de la Biodiversité, syndicats), de l'enseignement agricole public et privé (SRFD, directions d'EPL, CNEAP, MFR) et de la région étaient réunis jeudi 12 mars 2026 au LEGTA de Beaune pour coconstruire le Projet Régional de l'Enseignement Agricole pour les 10 ans à venir.

Le SEA-UNSA de Bourgogne Franche Comté, seul syndicat représentant les personnels et enseignants de l'enseignement agricole public présent, vous propose un retour sur les principaux enjeux et sur les positions que nous avons défendues.

Nous vous invitons également à nous faire part de vos observations ou avis, qui pourront être transmis par écrit à la DRAAF/SRFD par la section régionale.

Compte rendu de la matinée :

Mr Björn DESMET, nouveau DRAAF de Bourgogne Franche Comté, introduit la matinée en rappelant **l'objectif d'augmenter de 30% les effectifs de l'EA** dans le but d'assurer le **renouvellement générationnel et la souveraineté alimentaire**. Le PREA sera un **outil de**

Différents groupes ont été mis en place pour travailler autour de 5 axes/ateliers :

- Favoriser et accompagner l'innovation pour faciliter les transitions et s'adapter aux changements climatiques, économiques, sociétaux, numériques, et crises sanitaires...
- Élaborer une offre de formation cohérente et adaptée aux besoins des territoires, des professionnels et des filières.
- Mettre les outils pédagogiques (ateliers technologiques, exploitations, plateaux techniques) au service de la pédagogie, de la profession et des territoires.
- Développer les partenariats, les dynamiques collectives et les réseaux.
- Développer transversalité et cohérence des établissements de formation en vue d'assurer la durabilité du système.

Chaque groupe de travail est passé successivement dans les différents ateliers en se nourrissant des réflexions des groupes précédents selon un plan commun :

1. Dans ce thème, quels sont les sujets clés que nous rencontrons ?
2. Quelles idées ou pistes de progrès mériteraient d'être explorées ?
3. Concrètement, comment pourrions-nous avancer sur le sujet dans le cadre de cette démarche ?
4. Quels objectifs peuvent être proposés sur le thème ?
5. Quelle priorisation des objectifs pouvons-nous proposer ?

Cette **méthode de travail** s'est avérée assez **frustrante** pour l'ensemble des participants, **limitant** de fait, **les débats** dans le temps (30 min/atelier) mais a **permis** de dégager des **axes de réflexions**, d'évolution de l'EA en Bourgogne Franche Comté dont la synthèse sera prochainement présentée

Pour le **SEA-UNSA**, l'**offre de formation doit** avant tout **permettre de consolider l'acquisition des savoirs fondamentaux et donner des perspectives en termes de poursuite d'études post-bac**. Par ailleurs, nous **alertons** sur les conséquences qu'aurait une **ultra-spécialisation des EPL** sur certains secteurs de formations. En effet, spécialiser **ne permet pas de lutter efficacement contre les déterminismes sociaux et territoriaux** auxquels sont **confrontés les jeunes des territoires ruraux**. Les problématiques de la mobilité et de l'assignation à résidence restent bien réelles en BFC.

Sur le sujet de la **mutualisation**, en particulier celle des plateaux techniques, nous alertons sur les conséquences **d'une généralisation de cette pratique**. **Ce sont bien les questions relatives à la pédagogie qui doivent primer**, et non les considérations budgétaires. Le risque est grand de voir des rapprochements ou fusions générer des contraintes logistiques incohérentes, avec l'établissement des emplois du temps des classes.

Il nous paraît plus souhaitable, pour assurer la viabilité des établissements, d'**engager une démarche collective de valorisation des métiers du vivant et de l'agriculture** et de consolider, à l'échelle des territoires, les partenariats. Préserver l'identité et l'enseignement agricole et le maillage territorial de ses établissements doivent être les priorités.

David GRIVOLLAT- Co-secrétaire régional SEA-UNSA BFC

